

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Entité sans permis vendant de fausses preuves d'assurance-automobile

Le 4 avril 2017

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs qu'une société se faisant connaître sous le nom de « Switzerland Imperial Bank AG » ou « S I B AG Corporation » n'est pas autorisée à exercer des activités dans le domaine des assurances en Ontario.

Switzerland Imperial Bank AG semble avoir délivré un faux certificat d'assurance de responsabilité (carte ou feuillet « rose ») à un consommateur comme preuve d'assurance-automobile.

Switzerland Imperial Bank AG ne détient aucun permis de la CSFO ni des Courtiers d'assurances inscrits de l'Ontario (RIBO).

Switzerland Imperial Bank AG utilise le courriel info@s-i-b-ag.com, est active dans le secteur de l'assurance à partir de son site Web, au <https://www.s-i-bank-ag.com/>, et semble aiguiller les consommateurs ontariens vers un directeur en Ontario, Enzo Jones, au 905 551-0346.

De plus, sur son site Web, Switzerland Imperial Bank AG indique le numéro + 41 41 819 16 50 et donne à son siège social l'adresse suivante : Bosch 73 Hünenberg, Suisse.

Les consommateurs doivent faire preuve de prudence si une personne communique avec eux en prétendant représenter Switzerland Imperial Bank AG ou utiliser ses coordonnées. Ils ne devraient acheter aucun produit d'assurance par l'intermédiaire de Switzerland Imperial Bank AG, mais plutôt communiquer avec le [Centre antifraude du Canada](#) .

Les consommateurs qui achètent des produits ou souscrivent de l'assurance auprès de particuliers ou de sociétés non titulaires du permis d'exercer dans la province ne sont pas protégés en vertu de la *Loi sur les assurances* et des règlements auxquels sont assujettis les compagnies et les agents d'assurance autorisés en Ontario.

Le site Web de la CSFO contient une liste complète des [compagnies d'assurance](#) et des [agents autorisés](#) à exercer leurs activités en Ontario. Le site Web des [Courtiers d'assurances inscrits de l'Ontario \(RIBO\)](#)  contient une liste, en anglais seulement, de tous les courtiers autorisés à exercer leurs activités en Ontario.

Certains sites Web ou documents auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif. Il se peut que ces sites ou documents externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif.

Personne-ressource

Demandes de la part de média :

Malon Edwards

Agent principal des communications

Téléphone : 416 590-7536

Sans frais : 1 800 668-0128, poste 7795

Télécopieur : 416 590-7070

ATS sans frais : 1 800 387-0584

Courriel : malon.edwards@fsco.gov.on.ca

Questions du public :

1 800 668-0128

contactcentre@fsco.gov.on.ca

Renseignements supplémentaires

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude?](#)